Food and Agriculture Organization of the United Nations

Sélection d'études de cas et de participants pour partager leurs expériences sur les investissements dans l'agriculture de conservation et la mécanisation durable au profit des petits agriculteurs en Afrique

Session plénière du 8ième Congrès mondial sur l'agriculture de conservation (8WCCA)

Berne, Suisse, 21 - 25 juin 2021

1. Introduction à la session du 8WCCA sur les expériences et les investissements dans l'agriculture de conservation des petits agriculteurs et la mécanisation durable en Afrique.

Le 8ième congrès mondial sur l'agriculture de conservation (AC), dont le thème est "Une agriculture rentable et durable grâce à l'agriculture de conservation", se tiendra à Berne, en Suisse, du 21 au 25 juin 2021. Ce congrès est organisé conjointement par la Fédération Européenne pour l'agriculture de conservation (ECAF) et son membre en Suisse, Swiss No-till (SNT), avec le soutien technique de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et en partenariat avec, entre autres, le Réseau africain pour le labour de conservation (ACT). Il se veut d'offrir un cadre pour montrer l'AC dans toute sa diversité afin d'inspirer les agriculteurs et les autres parties prenantes leur permettant d'améliorer et promouvoir davantage les systèmes d'AC au niveau international.

En partenariat avec la FAO et avec son soutien, ACT organisera une session plénière spéciale lors de la 8WCCA, en mettant l'accent sur le lien entre l'investissement dans la mécanisation agricole durable (MAD) et l'orientation commerciale des petits agriculteurs en Afrique. La session plénière, de deux heures, réservée à la session de la FAO et de l'ACT "Expériences et investissements dans l'agriculture de conservation et la mécanisation durable au profit des petits exploitants en Afrique", offre une occasion pour l'Afrique de synthétiser et de partager les développements de l'AC sur le continent et de susciter une réflexion stratégique sur la façon dont nous voudrions que l'agriculture par l'AC et la MAD propulse l'Afrique vers "l'Afrique que nous voulons". La session est prévue de 13.30 à 15.30 heure le mercredi 23 juin 2021.

Ce partenariat est mené dans le cadre du projet "Besoins d'investissement pour une mécanisation durable pour l'Afrique", lancé par la FAO et mis en œuvre par ACT dont l'objectif principal est de développer la mécanisation agricole durable dans les pays d'Afrique subsaharienne en fournissant une orientation sur les investissements, en développant les capacités des parties prenantes et en créant et en renforçant un cadre de partage des connaissances et des expériences. Le projet s'inscrit dans la mise en œuvre du cadre de mécanisation durable pour l'Afrique C-MADA élaboré en 2018, conjointement par la FAO et

l'Union africaine. Parmi d'autres aspects importants, ce cadre encourage fortement le passage des pratiques conventionnelles de travail du sol à des pratiques plus adaptées à l'environnement, telles que l'agriculture de conservation (AC) et les systèmes de travail minimum ou sans travail du sol. Il souligne également la nécessité de considérer la mécanisation de manière holistique tout au long de la chaîne de valeur agroalimentaire.

Afin d'utiliser efficacement la session plénière allouée à l'Afrique lors de la 8ième Conférence mondiale sur l'agriculture, un programme inclusif (joint en annexe 1) a été élaboré. Il implique l'identification et la sélection compétitive des études de cas les plus performants sur les investissements dans la mécanisation agricole durable pour représenter chacune des cinq sous-régions d'Afrique [centrale, orientale, septentrionale, australe et occidentale]. La détermination des études de cas les plus performants de chaque sous-région nécessite un processus clair et transparent par une équipe indépendante d'experts connaissant les critères généraux de durabilité.
Ces critères et la procédure de sélection seront pris en compte dans l'identification et la sélection des études de cas ciblés et des participants à la 8WCCA.

2. Sélection d'études de cas à partager lors du 8WCCA

2.1. Qu'est-ce qu'une étude de cas ?

Dans le cadre de cette sélection, une étude de cas est définie comme une approche générant une compréhension approfondie et à multiples facettes d'un projet d'investissement dans son contexte réel. Il s'agit de ressources documentaires dans une variété de supports décrivant un projet d'investissement dans la mécanisation agricole durable jusqu'à des informations détaillées sur un projet complexe. Les points clés résumant les caractéristiques et notre approche des études de cas sont les suivants :

- matériel descriptif sur un travail achevé ou en cours, qui illustre un ou plusieurs points de leçon identifiés.
- nos études de cas sont écrites, comprennent des données numériques pertinentes et peuvent inclure des informations présentées par le biais d'une variété d'autres supports.
- elles sont conçues pour stimuler la discussion et encourager les gens à comparer leurs propres expériences à celles d'autres personnes travaillant dans ce domaine.
- le langage et la présentation du contenu doivent être accessibles afin que les gens puissent rapidement les assimiler et travailler avec.

2.2.Objectif des études de cas

i) Les dossiers des études de cas doivent bien illustrer les points de leçons à tirer
Les dossiers d'étude de cas sélectionnés devront démontrer clairement les points d'apprentissage particuliers. Dans ce cas, les points à retenir devraient être axés sur les considérations de durabilité sociale, économique et environnementale, ainsi que sur la faisabilité technique.
ii). Public visé par votre étude de cas

Votre public cible principal est constitué de moyens et petits agriculteurs et des parties prenantes du secteur privé intéressés à investir dans l'agriculture durable en utilisant l'AC et la MAD.

iii). Taille et présentation de l'étude de cas

Compte tenu du public cible, envisagez un mélange de texte, d'illustrations graphiques et visuelles pour présenter votre étude de cas afin de la rendre accessible aux lecteurs en tant qu'outil d'apprentissage. L'annexe 1 présente une proposition de plan pour le rapport textuel, tandis que l'annexe 2 présente un plan pour la présentation PowerPoint. Il est fortement recommandé de présenter également un court clip vidéo (trois minutes) en plus du rapport écrit et de la présentation PowerPoint.

2.3.Critères d'éligibilité des études de cas

Pour qu'un investissement en mécanisation agricole durable puisse être qualifié d'étude de cas, il devra répondre aux conditions énumérées, au-delà des considérations sociales/économiques/environnementales :

1. L'investissement agricole doit se situer dans la chaîne de valeur de la mécanisation agricole durable avec les principales technologies, les innovations et les pratiques basées sur l'agriculture de conservation et la mécanisation agricole durable.
2. Le(s) investissement(s) doit(vent) avoir été mis en œuvre pendant un minimum de trois ans avec des tendances de "succès" à vérifier par les critères de la section 3.
3. Le champ d'application des investissements éligibles pour les études de cas comprend le partenariat privé, communautaire, public ou public-privé-communautaire.
4. L'étude de cas peut être choisie dans les zones arides tempérées, tropicales ou dans les zones semi-arides les plus difficiles de l'Afrique.
5. Une seule étude de cas sera sélectionnée dans chaque sous-région pour être représentée à la 8WCCA et pour la documentation ultérieure. Cependant, chaque comité de sélection sous-régional devra soumettre au moins six études de cas en indiquant les trois meilleures après l'évaluation pour aboutir à la sélection d'une étude de cas sous-régionale par le comité de sélection régional.

3. Critères de sélection des études de cas

L'ensemble des critères de sélection proposé est destiné à évaluer les études de cas soumises par les sous-régions et à déterminer les meilleures à partager lors de la 8WCCA et de la documentation ultérieure. Ces critères proposés seront mis à jour par le "Comité de sélection régional", y compris les pondérations des critères convenus avant d'être appliqués à chacun des trois projets sous-régionaux. Les sous-régions utiliseront les critères adaptés pour sélectionner les trois meilleures études de cas d'une sous-région parmi les six de la sous-région. Basées sur la durabilité sociale, environnementale et économique, les études de cas sont censées fournir la preuve de leur caractère novateur en matière d'investissements réussis dans la MAD et déclencher des discussions entre les parties prenantes.

La plupart des études de cas peuvent être complexes et des décisions doivent être prises sur les éléments clés à sélectionner pour les présenter au public afin d'éviter d'être submergé par les détails. Pour les études de cas en discussion, seules celles réussies, par opposition à celles non sélectionnées, seront prises en compte.

L'administrateur des études de cas à l'ACT recevra et accusera réception de chaque soumission et examinera toutes les demandes pour en vérifier l'admissibilité. Après une première sélection, les membres du comité de sélection des études de cas des différentes catégories évalueront les candidatures en fonction de leur caractère innovant et durable et des documents soumis pour la nomination.

Le tableau 1 présente un guide des critères d'évaluation des études de cas qui seront évalués par le comité de sélection régional avant d'être utilisés par les comités sous-régionaux et régionaux.

Tableau 1. Guide de Critères d'évaluation de l'étude de cas

No.	Critères d'évaluation	Note	Remarques
	Viabilité économique	**35**	
1.	Retour sur investissement		
2.	Ratios de rentabilité - Ratios de marge brute et de marge nette		
3.	Gestion/atténuation des risques		
	Durabilité sociale	**35**	
4.	Représentation et équité de genre, l'impact relatif à la sensibilité au genre		
5.	Appropriation, participation et contribution de la communauté		
6.	Impact sur la sécurité alimentaire des ménages à long terme		
7.	Potentiel de création d'emplois à court et à long terme		
8.	Potentiel de diffusion/extensibilité du projet		
9.	Acceptabilité sociale et politique		
10.	Développement des compétences et des capacités au sein de la communauté		
	Durabilité environnementale : utilisation durable et conservation des ressources naturelles	**30**	
11.	Augmentation de la résilience au changement climatique		
12.	Qualité des ressources en air et bruit (pollution atmosphérique poussiéreuse)		
13.	Ressources en eau - quantité et qualité		
14.	Ressources en sol - perte (érosion) et état (dégradation)		
15.	Ressources végétales et animales : biodiversité des espèces, production et gestion - impact sur la diversification		
16.	Gestion des déchets : production et élimination		
TOTAL		**100**	

4. Comité de sélection des études de cas

Le Comité de sélection des études de cas sera établi par le Comité[1] de pilotage d'AfricaMechanize. Ce comité sera chargé de faire ce qui suit :

R1. Examiner et auto-internaliser l'intention des appels à études de cas pour le 8WCCA.
R2. Apprécier, avec l'implication des équipes sous-régionales, les critères d'éligibilité et de sélection des études de cas.
R3. Faire connaître les critères d'attribution et les appels à candidatures à la communauté panafricaine.
R4. Examiner les réponses/nominations reçues aux appels et disqualifier, préqualifier ou évaluer les études de cas en fonction des critères applicables.
R5. Coordonner et soutenir la documentation et la présentation des études de cas.
R6. Informer la communauté panafricaine du caractère unique et des enseignements des études de cas.

Il est proposé que les équipes/comités de sélection des études de cas aux niveaux sous-régional et régional soient composés de représentants du bureau sous-régional de la FAO, de la Fédération des agriculteurs, de la Communauté économique régionale, de représentants du DAMES de 3-4 pays et de l'ACT comme secrétariat.

5. Sélection des participants à la 8WCCA

Les noms des participants au 8WCCA seront proposés par leurs institutions respectives et approuvés par le comité de sélection. Toutes les études de cas sélectionnées seront formellement documentées, annoncées publiquement puis présentées lors du 8WCCA.

6. Annexes

6.1.Annexe 1

Le style, le langage et le fond de l'étude de cas doivent être directs et souligner les points d'apprentissage avec clarté. Le rapport de l'étude de cas écrite ne doit pas dépasser cinq pages. Le plan ci-dessous est proposé pour l'étude de cas.

- Titre. Un titre réfléchi qui saisit l'essence de l'étude de cas.
- Résumé. Une déclaration d'un ou deux paragraphes résumant l'étude (quoi, pourquoi, quand, où, comment et qui). Ce résumé présente le projet, les questions, l'hypothèse et les principaux résultats.
- Introduction. (ou Contexte). Décrire ce que vous avez fait, et pourquoi c'était intéressant. Généralement constituée de plusieurs paragraphes, l'introduction comprend des informations générales.
- Hypothèse. Présenter l'hypothèse (ou les hypothèses) qui est à la base de votre enquête, décrire la ou les questions qui ont conduit à l'élaboration de l'hypothèse, et expliquer pourquoi l'hypothèse a été formulée comme elle l'a été (contexte technique,

[1] Composé de (i) la Commission de l'Union africaine, Département de l'agriculture, du développement rural, de l'économie bleue et de l'environnement durable (ARBE), en tant que président, (ii) la FAO en tant que conseiller technique, et (iii) l'ACT en tant que secrétariat.

intérêt pour la conception, préoccupations des occupants, etc.). Incluez une série de questions d'enquête qui vous aideront logiquement à confirmer ou à réfuter l'hypothèse.

- Méthodologie. Décrire la procédure étape par étape employée et explique pourquoi elle est appropriée à cette étude de cas, fournir les détails sur comment, quoi, quand, où et qui. Elle doit être facilement reproductible par une autre équipe.
- Résultats (ou données). Présenter les données qui ont été collectées (afin que le lecteur puisse porter un jugement sur votre travail en se basant sur les mêmes informations que celles que vous avez utilisées) ; les données doivent être organisées et traitées dans une certaine mesure pour plus de clarté mais ne doivent pas être un simple résumé.
- Analyse. Une explication de la signification des informations que vous avez recueillies dans le contexte de l'agriculture durable, de l'hypothèse et des méthodes. L'analyse est votre interprétation (ou opinion) de la signification des résultats ou des faits. L'accent doit être mis sur les 3 dimensions du développement durable, à savoir le social, l'économique et l'environnemental.
- Conclusions. Une déclaration assez concise de ce que l'étude de cas a révélé et de ce que vous avez appris. L'hypothèse a-t-elle été prouvée ? Pouvez-vous expliquer ce que vous avez trouvé si des choses étranges sont apparues ? Pouvez-vous faire des recommandations sur la reproductibilité ou la mise à l'échelle de l'étude de cas ? Quelles sont les "leçons apprises" ?
- Références. Fournissez une liste des références applicables ; en général, n'incluez que les citations des documents qui étaient essentiels à votre étude de cas (c'est-à-dire, pas une longue bibliographie).
- Remerciements. Remerciez les personnes qui le méritent (politiquement ou réellement).
- Annexe. Pour inclure des graphiques supplémentaires, des enquêtes utilisées, des informations sur l'équipe, etc. se rapportant à l'étude de cas.

6.2.Annex 2 : Plan de la présentation PowerPoint [7 diapositives maximum].

- Page de couverture. Logo du pays/de l'institution, titre de l'étude de cas, nom et désignation du présentateur.
- Introduction. Décrire l'étude de cas : quoi, pourquoi, quand, où, comment et qui. Soulignez les résultats importants.
- Méthodologie. Décrire la procédure employée étape par étape (comment, quoi, quand, où et qui) et expliquer pourquoi elle est appropriée à cette étude de cas, fournir les détails.
- Résultats et analyse. Présentation des données qui ont été collectées, montrant les tendances et l'analyse de la durabilité (économique, sociale et environnementale) de l'agriculture.
- Conclusions. Une déclaration assez concise de ce que l'étude de cas a trouvé et de ce que vous avez appris. Expliquez ce que vous avez trouvé s'il y a des choses étranges qui apparaissent ? Pouvez-vous faire des recommandations sur la reproductibilité ou la mise à l'échelle de l'étude de cas ? Quelles sont les "leçons apprises" ?